

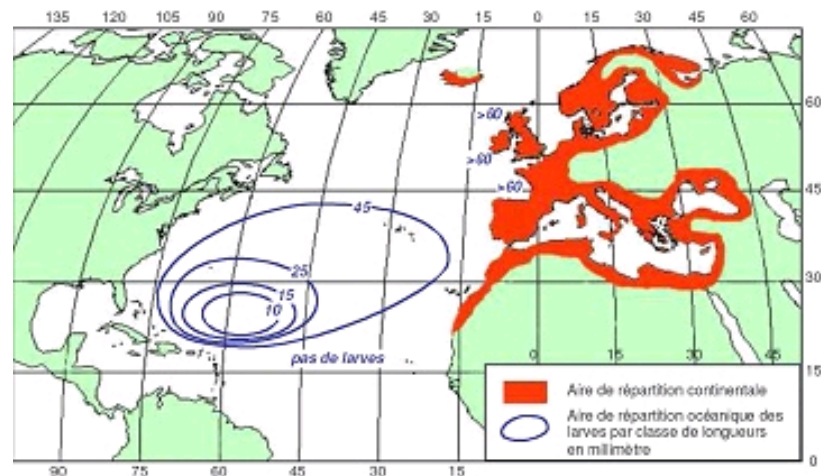
La gestion de la continuité écologique sur la Charente pour la préservation des poissons migrateurs

Jérôme SALAUN-LACOSTE
Audrey POSTIC-PUIVIF

EPTB Charente

Les enjeux de la continuité écologique sur la Charente

- Ecoulement libre et diversifié des **eaux**
- Libre circulation des **organismes vivants** (zones d'alimentation, croissance et reproduction)
- Transport naturel des **sédiments** (vases, sables...)



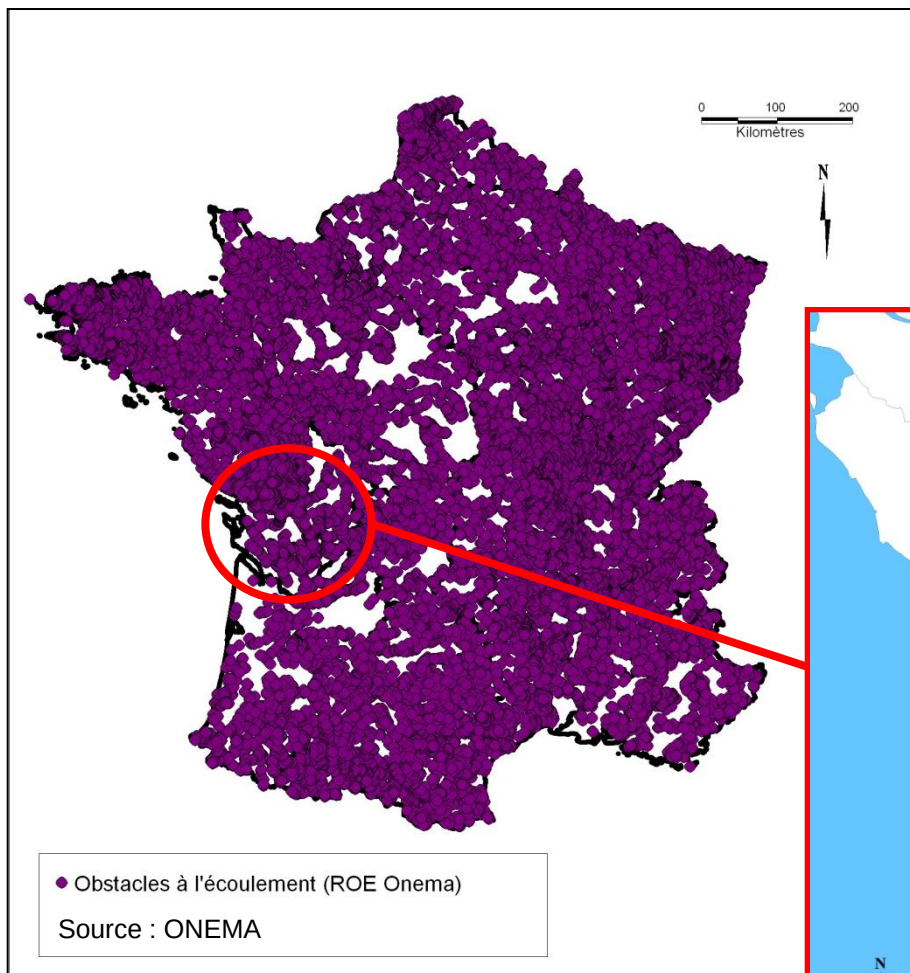
: Aire de répartition de l'anguille européenne (*Anguilla anguilla* L. 1758), adaptée de GERMAIN (1927) pour l'aire continentale et SCHMIDT (1924) pour la répartition océanique des larves.

C'est l'un des engagements du Grenelle de l'environnement que de permettre aux espèces de retrouver une capacité de voyager dans nos cours d'eau notamment pour :

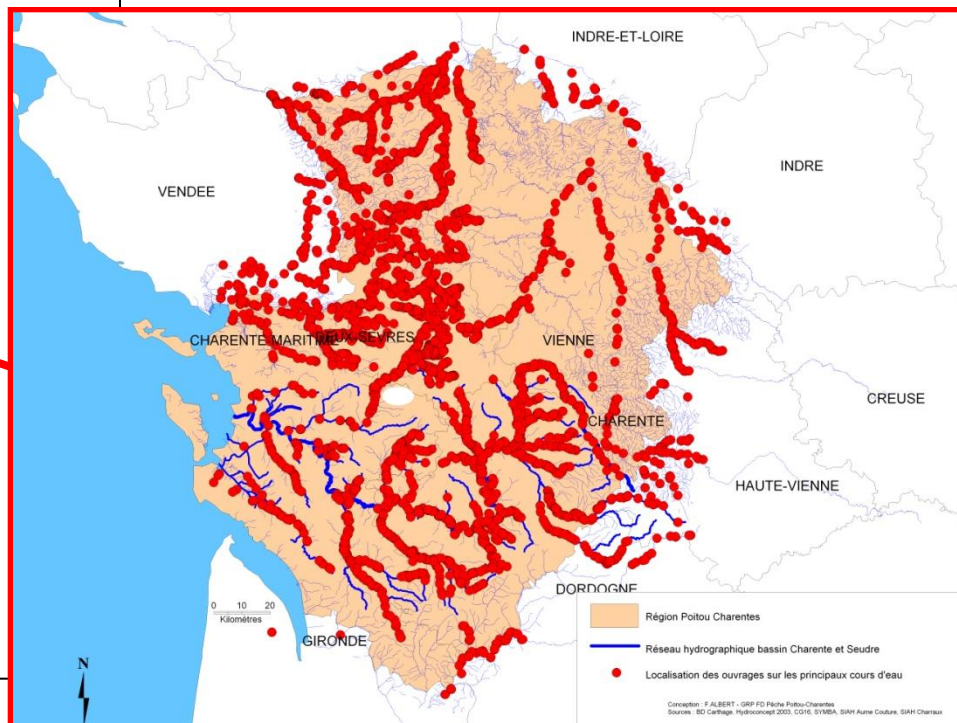
- **les poissons grands migrants** (saumon, aloses, lamproies, anguilles)
- **l'ensemble des poissons de nos rivières** (truites, brochets, etc.)
- **plus largement pour l'ensemble des organismes aquatiques**

Les ouvrages : des obstacles à la continuité écologique

Plus de 60 000 seuils et barrages sur les cours d'eau en France



- Plus de 500 ouvrages juste sur le bassin Charente
- Réduction de l'aire de répartition des poissons migrateurs et cloisonnement des milieux aquatiques



Les ouvrages : des obstacles à la continuité écologique

La présence de barrages et d'ouvrages entraîne le cloisonnement des milieux aquatiques et entrave la continuité écologique.

Ouvrages de régulation des niveaux d'eau



Certains moulins,
prises d'eau et
déversoir

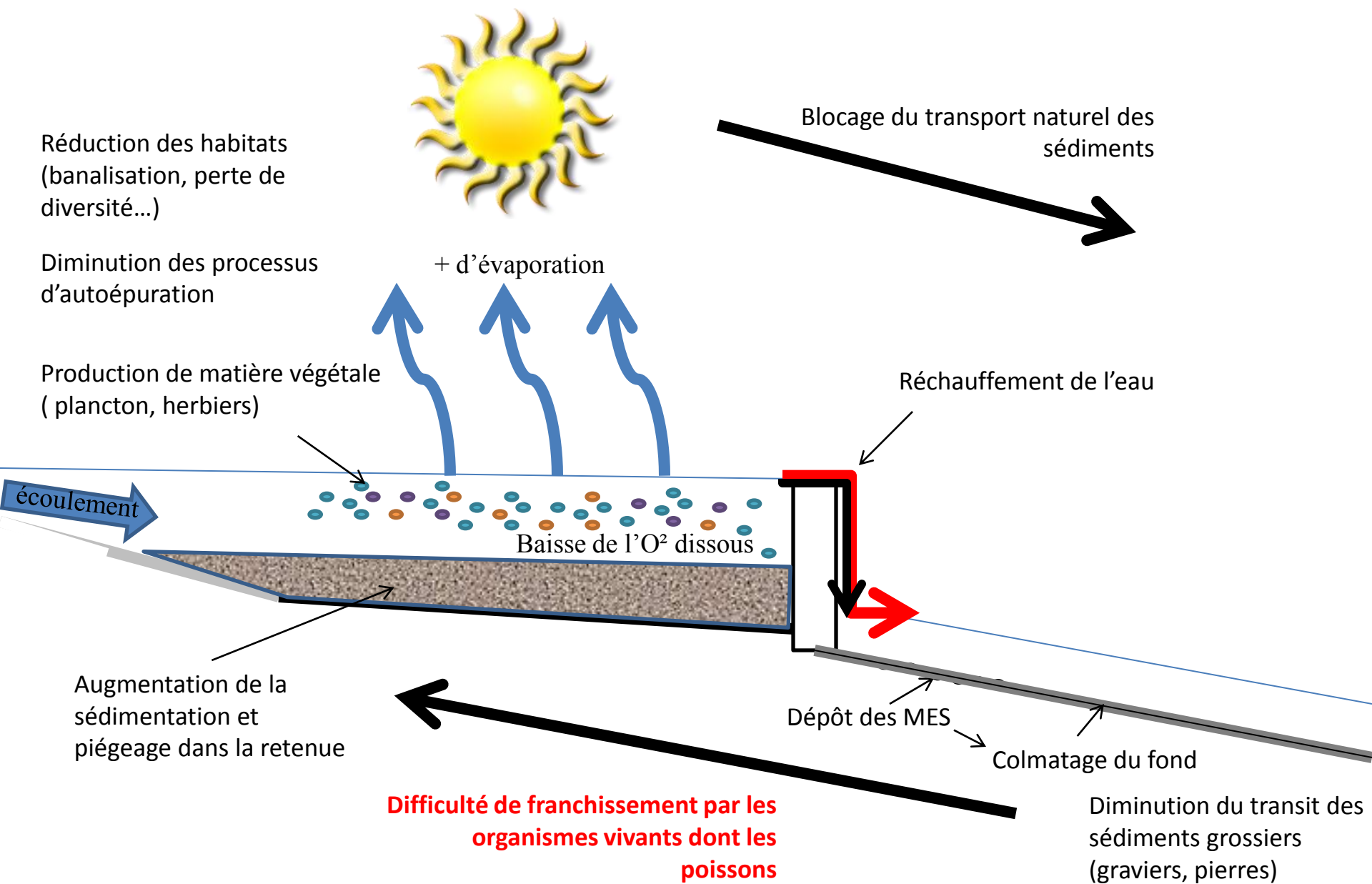
Seuil et radier de
pont



Barrage de retenue

Les barrages ont de nombreux impacts sur les milieux aquatiques

Les impacts des barrages sur les milieux aquatiques



La Cellule « Poissons Migrateurs » des bassins Charente et Seudre

- **Crée en 2008**, elle est composée de 3 structures :



EPTB Charente
Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents



- **Objectif** : animer le programme d'actions pour la sauvegarde et la gestion des poissons migrateurs en concertation avec les acteurs locaux et régionaux, techniques et financiers à l'échelle globale des bassins Charente et Seudre.

- **Programme d'actions** autour de 3 grandes thématiques :

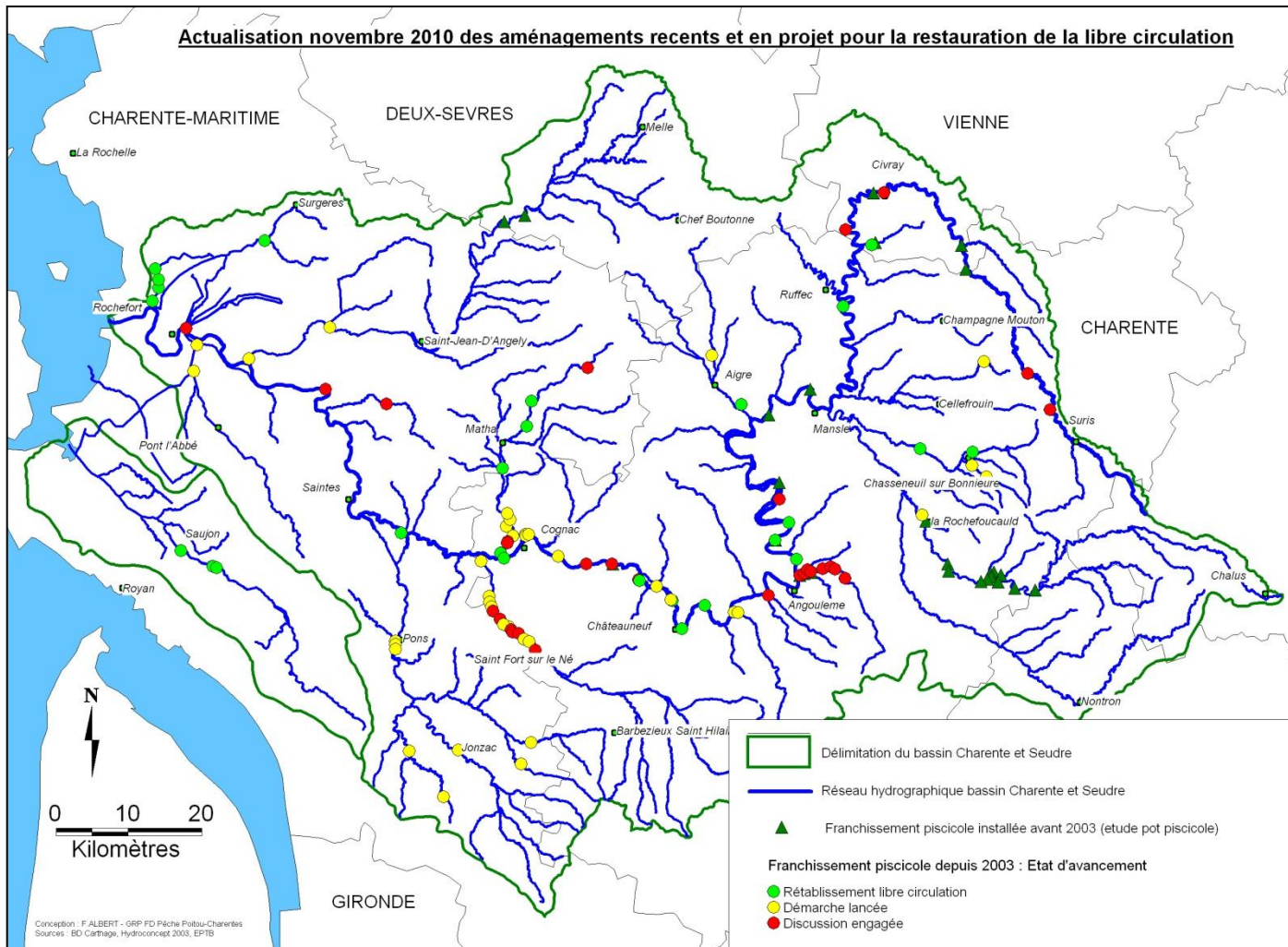
- **Réalisation de suivis biologiques** : compléter les connaissances des espèces et évaluer l'efficacité des actions entreprises

- **Assurer la continuité écologique** : mettre en place des actions concrètes et opérationnelles visant la restauration de la libre circulation des poissons migrateurs

- **Communication, information et sensibilisation** : sensibiliser les partenaires et acteurs du bassin aux enjeux de la préservation et de la restauration des poissons migrateurs

La Cellule Migrateurs : animation et appui technique

1-Appui technique et suivi de l'état d'avancement du rétablissement de la continuité écologique



2010

✓ 95 ouvrages
aménagés ou en
projet

Dont :

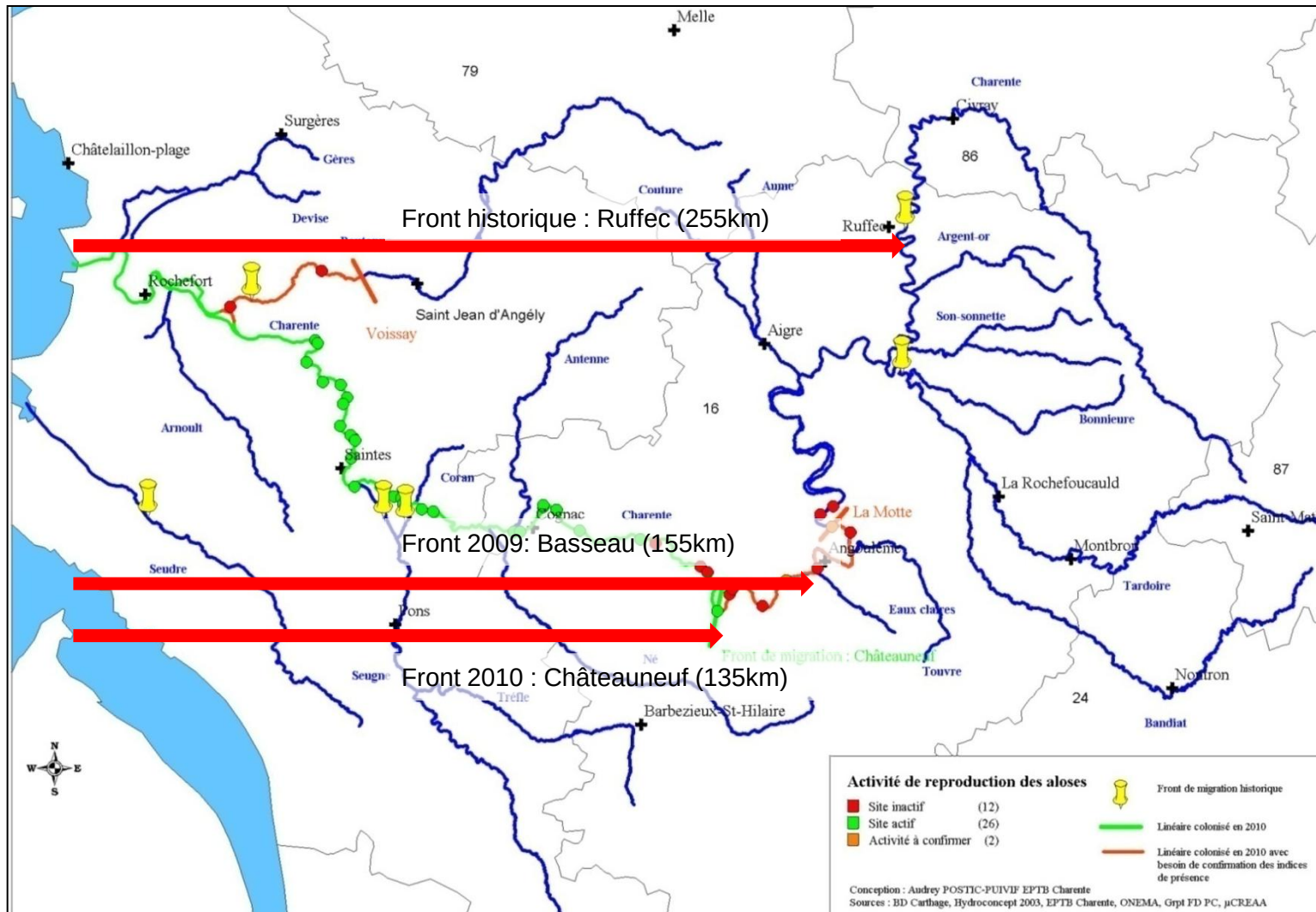
- ✓ 29 réalisés
- ✓ 37 démarches
engagées
- ✓ 29 discussions
entreprises

En 2010,
•8 ouvrages aménagés
•20 nouveaux projets

La Cellule Migrateurs : animation et appui technique

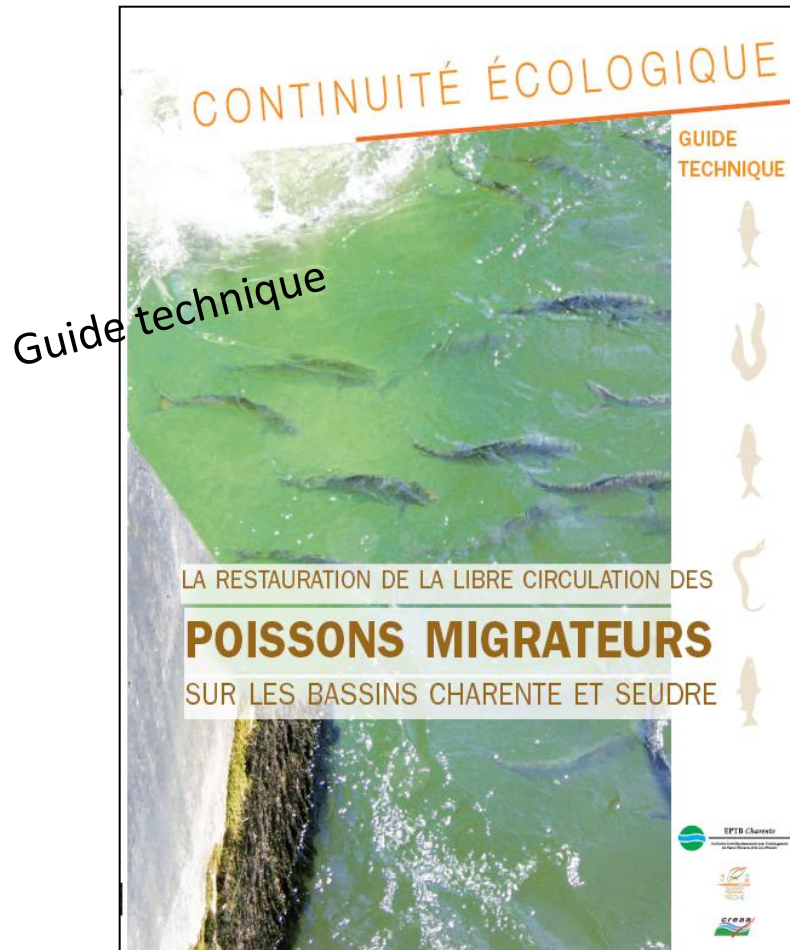
2- suivis biologiques à l'échelle du bassin : évaluer l'efficacité des mesures de gestion

Exemple : suivi des fronts de migration des aloses



La Cellule Migrateurs : animation et appui technique

3- réalisation d'outils de communication autour de la continuité écologique



Internet

<http://www.fleuve-charente.net/>

Les solutions : du dérasement à l'aménagement d'un dispositif de franchissement

Les aménagements de dispositif de franchissement

Lorsque l'ouvrage doit être conservé, des solutions « technique » existent pour assurer la continuité pour la migration piscicole.

Les Passes dites « naturelles »



Les Passes dites « techniques »



Les solutions : de l'arasement à l'aménagement d'un dispositif de franchissement

La gestion « optimisée » d'ouvrage

La gestion d'ouvrage en période de migration doit permettre aux espèces piscicoles de franchir l'obstacle. Il faudra définir au cas par cas les modalités de manœuvre afin de s'assurer que les conditions hydrauliques soient compatibles avec les capacités de franchissement des espèces concernées.



Le dérasement d'ouvrage

Lorsque l'utilité d'un seuil n'est plus justifiée ou que celui-ci est dégradé, la solution la plus efficace pour restaurer la continuité écologique est celle de son démantèlement partiel ou total

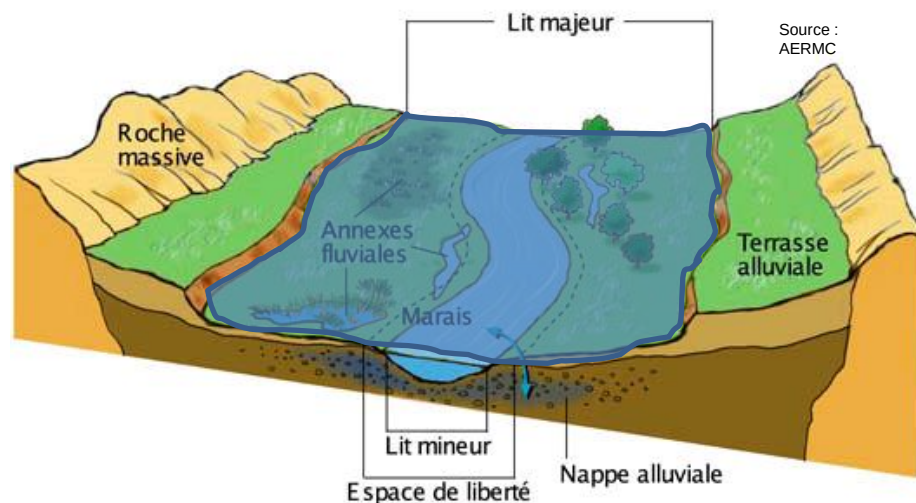


Exemple : Dérasement du Moulin de la Folie sur la Bonnieure et aménagements hydro-morphologiques

Les actions à développer dans le cadre de la trame verte et bleue

La continuité latérale entre lit mineur et lit majeur :

- Débordements hivernaux : accès aux frayères, rechargement nappes...
- Maintien d'un débit minimum biologique d'hiver et d'été
- Continuités biologiques entre axe bleu et annexes hydrauliques (bras mort, mares, zones humides de versant...)



L'inscription de la continuité biologique dans une politique de gestion intégrée :

- Elaboration du SAGE Charente
- Nécessité de gestion des ouvrages
- Travail en commission thématique « Milieux aquatiques » ?

Merci de votre attention



Audrey POSTIC-PUIVIF

EPTB Charente - Cellule migrateurs Charente

audrey.postic-puivif@fleuve-charente.net

Jérôme SALAUN-LACOSTE

EPTB Charente - Cellule d'animation du SAGE Charente

jerome.salaun-lacoste@fleuve-charente.net

Cellule Migrateurs Charente



EPTB Charente

INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE POUR L'AMÉNAGEMENT
DU FLEUVE CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS

Partenaires financiers



www.fleuve-charente.net